

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PROTECTORAT SOCIAL

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 64/768 du 7/6/84
/MTPS/DGTFP/DFP

Portant versement et nomination de Monsieur BABELLAT Jean Marie, en service à la Direction Générale de la Recherche Scientifique dans les cadres de la catégorie hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique.

LE PREMIER MINISTRE, CHIEF DU GOUVERNEMENT

DISPOS :

Vu la constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 25/80 du 13/11/1980 portant amendement de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 15/62 du 3/2/1962 portant statut général des fonctionnaires ;

D.G.B.

Vu l'arrêté 2087/FP du 21/6/1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu le décret 82/842 du 16/09/1982 portant statut particulier du Personnel de la Recherche Scientifique ;

Vu le décret 62/130/ME du 9/5/1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

Vu le décret 62/195/FP du 5/7/1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

Vu le décret 62/198/FP du 5/7/1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

D.C.F.

Vu le décret 62/197/FP du 5/7/1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret 63/81/MP-BE du 26/3/1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;

Vu le décret 67/50FP-BE du 24/2/1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret 79/174 du 4/4/1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret 80/644 du 26/12/1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le rectificatif 81/016 du 26/1/1981 au décret 80/644 du 26/12/1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le décret 81/017 du 26/1/1981 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret 83/320 du 3/5/1983 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;

Vu la lettre 0266/DGRST du 09/05/1984 du Directeur Général de la Recherche Scientifique transmettant le dossier de l'intéressé ;

Vu le décret 83/485-MTPS/DGTFP/DFP du 23/06/1983 ;

Vu l'attestation de Prise de Service n° 22/DGRS-01-83 du 9 Janvier 1983 ;

Vu le procès-verbal de la première réunion du Conseil Scientifique en date du 30/3/1983 ;

D E C R E T

.../...

ARTICLE 1ER : En application des dispositions du décret 82/842 du 14/9/1982 susvisé, Monsieur BABELLAT Jean Marie, en service à la Direction Générale de la Recherche Scientifique, est versé dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique, et nommé à concordance de catégorie comme suit

ANCIENNE SITUATION	NOUVELLE SITUATION
- Ingénieur d'Agriculture de 6° échelon, indice 1300 pour compter du 17/01/1983.	- Versé et nommé à concordance de catégorie Maître de Recherche de 1° échelon, indice 1790 pour compter du 17/01/1983.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'annexé pour compter du 17/01/1983 et de la solde pour compter du 1/1/1984 sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 7 Août 1984

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Culture, des
Arts et de la Recherche Scientifique

Jean Baptiste TATI-LOUTRE

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONI.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

EMPLACEMENTS :

JORPC.....1
AGTFP/DFP.....3
DFP/BSR.....4
POLRS.....4
DGRST.....2
DOSSIER.....3
INTERESSE.....1
DGE.....3
DCP.....1
SGCM/BC.....2